

## APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (CONSULTANTS INDIVIDUELS)



### SÉNÉGAL

Projet de renforcement des capacités en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États en transition d'Afrique de l'Ouest (CD4AML/FT)

Ateliers nationaux de formation des EPNFD (agents immobiliers)

**Secteur :** Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

**Référence en vertu du présent accord de financement :** P-Z1-KFO-072

**N° d'identification du projet :** 5900155017401

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement couvrant le coût du Projet de renforcement des capacités en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États en Transition d'Afrique de l'Ouest (CD4AML/FT) et entend utiliser une partie du montant convenu dans le cadre de ce don pour des paiements dans le cadre du contrat de recrutement d'Experts internationaux/de Personnes ressources internationales pour conduire les Ateliers nationaux sur le renforcement de la conformité en matière de LBC/FT/FP par les Entreprises et Professions Non-Financières Désignées (EPNFD), plus particulièrement les agents immobiliers) au **Togo** et en **Gambie**.

Les services inclus dans ce projet sont les suivants : promouvoir la mise en œuvre effective des Normes du GAFI dans les deux pays en transition afin de lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Plus précisément, les objectifs du programme se déclinent comme suit : assurer la sensibilisation ; développer une compréhension commune entre les parties prenantes ; et renforcer la capacité des participants sur les questions de BC/FT dans le secteur immobilier ; sensibiliser les parties prenantes au cadre réglementaire et de supervision de la LBC/FT pour le secteur immobilier ; promouvoir l'établissement de rapports, le partage d'informations, la coopération, la coordination et l'engagement entre les autorités compétentes et les négociants de biens immobiliers en matière de LBC/FT.

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment de Capitaux en Afrique de l'Ouest (GIABA) invite les consultants éligibles (anglophones et francophones) à manifester leur intérêt pour la fourniture de ces services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils disposent des qualifications idoines pour assurer les services (description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées au sein du personnel - curriculum vitae, etc.)

Le consultant doit posséder les qualifications et compétences ci-après :

- Être titulaire d'au moins un diplôme de master en économie, finance, administration des affaires, droit, comptabilité, sciences politiques, lutte contre le blanchiment de capitaux ou

dans un autre/d'autres domaine(s) pertinent(s) décerné par une université dûment reconnue, notamment une qualification dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux.

- Justifier d'au moins 7 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la conformité en matière de LBC/FT ou de la supervision des EPNFD ; avoir une bonne compréhension des enjeux et défis de la LBC/FT, notamment des risques de BC/FT en Afrique subsaharienne et/ou, en particulier, dans les pays de l'UMOA ; avoir une excellente compréhension des mesures préventives de LBC/FT incombant aux EPNFD et une compréhension approfondie de l'application de l'approche fondée sur les risques en matière de BC/FT ainsi que de la supervision fondée sur les risques ; et dans le cas de mission au Togo, une parfaite maîtrise de la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les États membres de l'UMOA (connaissance de la nouvelle Directive de l'UMOA du 31 mars 2023) constituerait un atout supplémentaire.
- Avoir une connaissance approfondie des Normes du GAFI relatives aux mesures préventives
- Une expérience dans le domaine du renforcement des capacités est souhaitable
- Une expérience dans l'organisation de formations régionales/nationales constituera un atout supplémentaire
- Disposer d'excellentes compétences analytiques et rédactionnelles
- Une expérience en évaluation mutuelle (évaluation des mesures préventives) / une formation en évaluation mutuelle constituera un atout.
- Avoir d'excellentes capacités de communication et de présentation en français (pour l'atelier de Lomé) et en anglais (pour l'atelier à Banjul).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection doivent être conformes au « *Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* » de la Banque africaine de développement, daté de 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/en/projects-and-operations/procurement/new-procurement-policy>.

Un consultant sera retenu selon la méthode de recrutement des consultants individuels. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations et les termes de référence à l'adresse ci-dessous aux heures de bureau, de 9 heures à 17 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être **transmises par courriel** à l'adresse ci-dessous avant le **25 septembre 2024** à 17h00 (GMT) assorties de la mention « *Ateliers nationaux de formation des EPNFD - Agents immobiliers* » en objet dans le courriel (en indiquant le(s) pays pour le(s)quel(s) vous postulez).

**À l'attention du : SERVICE DE PASSATION DES MARCHÉS**

Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Ouest (GIABA)

Complexe SICAP, Point E, 1<sup>er</sup> étage, Bâtiment A

Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV, BP 32400

Dakar, Sénégal

Tel : +221 33 859 18 18.

Courriel : [procurement@giaba.org](mailto:procurement@giaba.org)